

Compte rendu de la réunion du CNR du 10 février 2016

**Audition de Marcel Monin**  
Maître de conférence



## Economie et politique : pour une séparation des pouvoirs.

### Introduction

**Il y a plusieurs centres de décision. Au sein de l'économie, de la famille, des religions, de la famille ... Décisions prises au nom d'une logique, d'intérêts ... qui se rencontrent, s'opposent ou non.**

Qui, comme l'Etat, ont leurs règles. Qui, comme l'Etat, ont une stratégie. Qui, comme l'Etat ont leurs institutions. Lesquelles ont rencontré et rencontrent toujours celles de l'Etat.

Dans la société on est constamment dans un système de « conflits de lois » que les juristes connaissent bien dans le domaine juridique. Le problème est de savoir au profit de qui il est résolu.

La séparation des pouvoirs économique et politique :

Avec à la base l'éternel enjeu :

D'un côté une minorité qui veut gagner et conserver son argent qui doit avoir le pouvoir. Et qui fait ce qu'il faut. En utilisant les opportunités du moment.

Les autres, qui en souffrent et qui veulent que le politique pense à eux.

Il n'y a pas de complot. Simplement des stratégies qu'on découvre quand on constate les résultats.

# La séparation de l'économie du politique, déjà avec les penseurs de la Révolution

Quand on lit Locke, on s'aperçoit qu'il pose la question qui nous occupe aujourd'hui, en traitant des rapports entre les avantages et les intérêts et la confection des lois **(1)**

*Id. d'ailleurs, pour Montesquieu (2)*

*(1) « Et comme ce pourrait être une grande tentation pour la fragilité humaine, et pour ces personnes qui ont le pouvoir de faire des lois, d'avoir aussi entre leurs mains le pouvoir de les faire exécuter, dont elles pourraient se servir pour s'exempter elles-mêmes de l'obéissance due à ces lois qu'elles auraient faites, et être portées à ne se proposer, soit en les faisant, soit lorsqu'il s'agirait de les exécuter, que leur propre avantage, et à avoir des intérêts distincts et séparés des intérêts du reste de la communauté, et contraires à la fin de la société et du gouvernement : c'est, pour cette raison, que dans les États bien réglés, où le bien public est considéré comme il doit être, le pouvoir législatif est remis entre les mains de diverses personnes, qui dûment assemblées, ont elles seules, ou conjointement avec d'autres, le pouvoir de faire des lois, auxquelles, après qu'elles les ont faites et qu'elles se sont séparées, elles sont elles-mêmes sujettes; ce qui est un motif nouveau et bien fort pour les engager à ne faire de lois que pour le bien public ».*

*John Locke, « Traité du gouvernement civil » (1690)*

*(2) » Lorsque dans la même personne ou dans le même corps de magistrature, la puissance législative est réunie à la puissance exécutive, il n'y a point de liberté ; parce qu'on peut craindre que le même monarque ou le même sénat ne fasse des lois tyranniques pour les exécuter tyranniquement.*

*Il n'y a point encore de liberté si la puissance de juger n'est pas séparée de la puissance législative et de l'exécutive. Si elle était jointe à la puissance législative, le pouvoir sur la vie et la liberté des citoyens serait arbitraire : car le juge serait législateur. Si elle était jointe à la puissance exécutive, le juge pourrait avoir la force d'un oppresseur.*

*Tout serait perdu si le même homme, ou le même corps des principaux, ou des nobles, ou du peuple, exerçaient ces trois pouvoirs : celui de faire des lois, celui d'exécuter les résolutions publiques, et celui de juger les crimes ou les différends des particuliers ».* Montesquieu, de l'esprit des lois, chapitre VI, de la constitution d'Angleterre ( 1748).

*« Comme celui qui a l'argent est toujours le maître de l'autre, le traitant se rend despotique sur le prince même : il n'est pas législateur, mais il le force à donner des lois. ». Montesquieu, « L'esprit des lois. ».*

C'est que le système dans lequel le roi qui se comportait comme propriétaire, utilisait ses prérogatives au profit de ses intérêts (et de ceux des autres privilégiés), notamment pour se procurer de l'argent pour le faire fonctionner. En empruntant de l'argent aux banques (comme les autres particuliers) **(5)**.

En levant des impôts pour couvrir ce que les revenus de « ses » propriétés ne finançaient pas (d'où l'idée d'interdire les donations et de révoquer celles qui avaient été faites en imaginant la règle de l'inaliénabilité des biens de la couronne **(5)** En trouvant des expédients selon les époques pour se faire de l'argent (confiscation de biens, baisse du pourcentage du métal précieux dans les pièces de monnaie, etc.....) Le tout dans un environnement dans lequel le roi défendait les avantages fiscaux du groupe des privilégiés.

## Les « bourgeois » ont recollé.

Les «bourgeois» qui firent la Révolution de 1789, virent le profit qu'ils pouvaient tirer du concept de séparation des pouvoirs.

En enlevant au roi le pouvoir de décider, ils créèrent un autre pouvoir (celui des députés) , distinct du précédent. . En transférant le pouvoir décisionnel à l'assemblée, ils se l'approprièrent puisque c'était là qu'ils se trouvaient et que, majoritaires, ils y faisaient ce qu'ils voulaient.

Et ils l'utilisèrent conformément aux intérêts matériels qu'ils incarnaient et qu'ils représentaient :

- Ils votèrent une déclaration de droits dont chaque disposition paralysait une prérogative royale à chaque article
- ils firent du droit de propriété un droit de l'homme (art 2 et 17 DDHC)
- Ils organisèrent la suppression des privilèges (fiscaux) des privilégiés,
- ils refusèrent le droit de vote aux pauvres , donc la possibilité pour ces derniers de contrarier les intérêts des nouveaux maîtres du pouvoir ;
- Ils interdirent aux salariés de se syndiquer et de faire grève .
- Et ils empêchèrent l'Etat d'intervenir dans leurs affaires en votant le principe de la « liberté du commerce et de l'industrie »

## **La séparation des pouvoirs devenue une simple répartition des tâches au sein du pouvoir politique**

### **Avec un pouvoir judiciaire cantonné à l'application des décisions du politique.**

Dans le même temps on continue à enseigner et à célébrer le concept de la séparation des pouvoirs. Et, en se rappelant l'article 16 de la DDHC, (« Toute société dans laquelle la garantie des Droits n'est pas assurée, ni la séparation des pouvoirs déterminée, n'a point de constitution » ), on s'en contente. Et l'on croit que l'on a toujours une constitution, alors que celle-ci n'a de droit d'exister que pour autant qu'elle s'incline devant d'autres règles.

Ce schéma classique de la séparation des pouvoirs ignore les rapports entre ces pouvoirs **religieux** et économique et le pouvoir politique.

Il **légitime** en tous cas la forme de l'Etat, et ce qui s'y fait, puisque dès lors que (cette) séparation des pouvoirs, en réalité cette distribution des rôles, est assurée (v. l'art. 16 de la DDHC) on est censé vivre dans un Etat répondant aux normes de la démocratie.

La séparation de pouvoirs traditionnelle et académique a toujours été, quant à elle, une simple description d'une répartition des compétences entre les organes de l'Etat : entre le gouvernement et les parlementaires ; avec une structure séparée, chargée de s'occuper des citoyens (les condamner, trancher les litiges qu'ils ont entre eux), qu'on a appelé « pouvoir judiciaire » (= non dépendant du roi, mais pas forcément indépendant de tout)

Ce schéma ne se préoccupe **pas de localiser l'endroit** ( au palais présidentiel, au siège de la primature, en conseil des ministres, dans telle assemblée, dans telle commission de telle assemblée) où est arrêté l'objectif réel et le contenu concret des décisions qui seront prises, ni d'identifier celui qui ou ceux qui, au sein des institutions arrêtent le contenu les décisions et lancent le processus décisionnel officiel.

*L'idée que le pouvoir législatif peut arrêter à coup sûr le pouvoir exécutif est une **vue d***

***e l'esprit** dans la plupart des contextes réels. On se rappelle à cet égard ce que disait **Barthélemy** : « **Les assemblées font mal leur métier. Elles devraient contrôler et elles contrôlent très peu. Elles ne devraient pas aux responsabilités correspondantes ... un régime, qui, par la collusion du mandat***

parlementaire  
d  
e  
d  
espotisme avec d'autres professions, notamment celle d'avocat,  
e  
s  
t un foyer permanent  
d

*e corruption financière et morale* » Tardieu, *La Révolution à refaire* (1936)

**NB.** Ce schéma occulte le fait, mais cela ne concerne pas directement notre propos, que le pouvoir « judiciaire » / juridictionnel a comme rôle d'appliquer la loi. Et que ce faisant, le **pouvoir judiciaire** est un auxiliaire du pouvoir politique. Le pouvoir judiciaire n'est un pouvoir, que lorsqu'il paralyse l'application de la loi. Par exemple en faisant prévaloir un principe sur une règle fabriquée par le pouvoir politique du moment.

Quant à **l'indépendance des juges**, elle ne dépend pas que des textes du moment. Le magistrat couard, le courtisan, l'intéressé sont régis par le même statut que les juges qui ont le respect de leur personne et de leur fonction.

**Aujourd'hui, le vocabulaire « mondialisation » a gommé la référence à l'existence des pouvoirs politiques devant le pouvoir économique et financier.**

Le vocabulaire à la mode de ces dernières années est : « la mondialisation », « l'économie financiarisée », la déréglementation.... Traités ( Maastricht, Lisbonne, OMC, transatlantique, ...)

Que fait l'Etat ? On se le demande.

Que font les dirigeants ? Ils implorent.

Que font les citoyens ? Ils votent pour des gens qui font tout sauf ce qu'ils disent.

**C'est caricatural. Mais ce n'est pas nouveau. Et ce n'est probablement pas près de cesser.**

## I. La confusion

### 1. Les fondements de la subordination du pouvoir politique au pouvoir économique.

#### A. Les emprunts obligatoires auprès des banques privées et des marchés financiers.

##### loi de 1973 / traités européens

En faisant perdre aux Etats leur premier pouvoir régalien, celui d'émettre la monnaie, certains hommes politiques ont contribué à ce que le concept de séparation des pouvoirs soit, sous le rapport envisagé ici, vidé encore plus de sa substance.

La loi 73-7 du 3 janvier 1973 oblige l'Etat, dans son art. 25 **(3)** , à n'emprunter qu'aux banques privées. Lesquelles ont pu alors emprunter de l'argent aux banques centrales à faible taux et le revendre plus cher à l'Etat, encaissant au passage un bénéfice dans lequel le produit de l'impôt français sur le revenu est actuellement englouti.

**(3)** « Le Trésor public ne peut être présentateur de ses propres effets à l'escompte de la Banque de France ».

Sur les banques privées :

[http://www.dailymotion.com/video/x75e0k\\_l-argent-dette-de-paul-grignon-fr-i\\_news](http://www.dailymotion.com/video/x75e0k_l-argent-dette-de-paul-grignon-fr-i_news)

<https://www.youtube.com/watch?v=oBCH2kBDiYM>

v. le film sur la banque Goldman Sachs : <https://vimeo.com/49904381>

**Les traités de Maastricht et de Lisbonne**, comme il est dit par ailleurs, sont rédigés dans cette logique **(4)**.

**(4)** article 104 du traité de Maastricht repris dans l'art. 123 du traité de Lisbonne :

« 1- Il est interdit à la BCE. et aux banques centrales des états membres, ci-après dénommées "banques centrales nationales" d'accorder des découverts ou tout autre type de crédit aux institutions ou organes de la Communauté, aux administrations centrales, aux autorités régionales ou locales, aux autres autorités publiques, aux autres organismes ou entreprises publics des Etats membres; l'acquisition directe, auprès d'eux, par la BCE., ou les banques centrales nationales, des instruments de leur dette est également interdite.

2- Le paragraphe 1 ne s'applique pas aux établissements publics de crédit qui, dans le cadre de la mise à disposition de liquidités par les banques centrales, bénéficient, de la part des banques centrales nationales et de la BCE., du même traitement que les établissements privés de crédit ».

On se rappelle la **formule de Montesquieu** : « Comme celui qui a l'argent est toujours le maître de l'autre, le traitant se rend despotique sur le prince même : il n'est pas législateur, mais il le force à donner des lois. ». Montesquieu, « L'esprit des lois. ».

On connaît les **formules célèbres d'hommes d'Etat** sur la question **(5)**, et les **remarques satisfaites des banquiers (6)** :

**(5)** Napoléon 1<sup>er</sup>. « Lorsqu'un gouvernement est dépendant des banquiers pour l'argent, ce sont ces derniers, et non les dirigeants du gouvernement qui contrôlent la situation, puisque la main qui donne est au dessus de la main qui reçoit ... l'argent n'a pas de patrie ; les financiers n'ont pas de patriotisme et n'ont pas de décence ; leur unique objectif est le gain »

Woodrow Wilson, président des Etats-Unis 1913-1921 : « Je suis un homme des plus malheureux. J'ai inconsciemment ruiné mon pays ( NdL : en laissant voter la loi sur le FED) . Une grande nation industrielle est contrôlée par son système de crédit. Notre système de crédit est concentré dans le privé. La croissance de notre nation, en conséquence, ainsi que toutes nos activités, sont entre les mains de quelques hommes. Nous en sommes venus à être un des gouvernements les plus mal dirigés du monde civilisé un des plus contrôlés et dominés non pas par la conviction et le vote de la majorité mais par l'opinion et la force d'un petit groupe d'hommes dominants ».

De Gaulle : « la politique de la France ne se fait pas à la corbeille ». Conférence de presse du 28 octobre 1966. <http://www.ina.fr/video/I00013080>

Etc. etc.

**(6)**

Comme ceux du banquier Mayer Anselm Rotschild a qui l'on prête ce propos : « donnez-moi le droit d'émettre et de contrôler l'argent d'une nation, et alors, peu m'importe qui fait les lois ».

Reginald MCKenna, ancien président du conseil d'administration, Midlands Bank of England.

: « Je crains que le simple citoyen n'aime pas du tout se faire dire que les banques peuvent créer de

*l'argent ... et qu'elles le font. Et que ceux qui contrôlent le crédit d'une nation dirigent la politique des gouvernements et tiennent dans le creux de leurs mains la destinée des peuples »*

Sir Josiah Stamp, (Directeur de la Banque d'Angleterre 1928-1941 l'une des premières fortunes d'Angleterre à l'époque) : « *Le système bancaire moderne fabrique de l'argent à partir de rien. Ce processus est peut-être le tour de dextérité le plus étonnant qui fut jamais inventé. La banque fut conçue dans l'iniquité et est née dans le pêché. Les banquiers possèdent la Terre. Prenez la leur, mais laissez-leur le pouvoir de créer l'argent et en un tour de mains ils créeront assez d'argent pour la racheter. Otez-leur ce pouvoir, et toutes les grandes fortunes comme la mienne disparaîtront et ce serait bénéfique car nous aurions alors un monde meilleur et plus heureux. Mais si vous voulez continuer à être les esclaves des banques et à payer le prix de votre propre esclavage laissez donc les banquiers continuer à créer l'argent et à contrôler les crédits ».*

v. aussi Alain Cotta : <https://www.youtube.com/watch?v=D16t5WZ-BDA>

Ce qui fait que les hommes politiques qui ont accepté d'imposer, par les textes qu'ils ont fait adopter, (lois ou, pire, traités), ces mécanismes aux peuples, ont fait le choix de privilégier les intérêts des propriétaires des banques.

Alors que, comme il vient d'être dit, d'autres avait vu le danger et avaient écrit sur le sujet

Alors également que des banquiers eux-mêmes ont exposé clairement les enjeux

Quand ces hommes politiques sont issus eux-mêmes des banques (ou du milieu des affaires), on ne saurait leur accorder le bénéfice du doute.

## **Conséquence mécanique :**

Les banquiers soucieux des facultés de remboursement des Etats, demandent désormais aux Etats de réduire leur déficit de manière à ce que la dette restante demeure remboursable. Les Etats devenus clients des banques, doivent adapter leur politique aux exigences de remboursement des emprunts, et surtout des intérêts ;

et aux sollicitations d'avoir à céder tout ce qui peut engendrer un chiffre d'affaires (abandon des autoroutes et d'autres ouvrages publics, « externalisation » ou « privatisation » du plus grand nombre possible de services publics ...)

Ce qui est une conséquence mécanique du système : puisque ceux qui prêtent leur argent à l'Etat, sont ceux qui en ont. Et les propriétaires de l'argent veillent à gagner et à être remboursés. **Ils sont « obligés » de « tenir » les pouvoirs publics.** (7)

(7)

[https://www.youtube.com/watch?v=42t\\_uiP8z\\_c](https://www.youtube.com/watch?v=42t_uiP8z_c)

[https://www.youtube.com/watch?v=\\_6c\\_UlwXZTw](https://www.youtube.com/watch?v=_6c_UlwXZTw)

Sans compter que le **commerce spéculatif de l'argent (avec des idées inventives** qui se multiplient, en fonction du contexte et de la technologie) par les banques est à l'origine :

- de la plupart des **crises** ( 1929 , actuelle) que le monde a connues ( avec, à l'origine, des crises avec à la base un mélange de spéculation, de dol et de manœuvres ou mauvaises décisions des dirigeants

des banques) (8)

(8)

= sur la crise de 1929 , <https://www.youtube.com/watch?v=HbZrUKpEyx0>

= sur la crise actuelle <https://www.youtube.com/watch?v=VcDvSGyG7cc>

Avec à chaque fois des catastrophes pour les citoyens. Et avec l'Etat qui, alors, intervient avec l'argent des contribuables, pour sauver les banquiers. Lesquels peuvent recommencer de plus belle.

<https://www.youtube.com/watch?v=QRCRiGiCCxo>

- et probablement à l'origine de **conflits** (les banquiers finançant les belligérants des deux côtés, puis finançant la reconstruction, avec les énormes bénéfices que ces opérations leur font engranger, ainsi qu'aux entreprises – armement, travaux publics- liées).

Ce qui a fait parler, de manière critique, du « complexe militaro-industriel » Comme le président Eisenhower (9) et bien d'autres.

(9) Dwight Eisenhower : <https://www.youtube.com/watch?v=awCoP3JprmU>

*« Nous avons du créer une vaste industrie de l'armement permanente. ... Son influence économique, politique et même morale, se ressentent dans chaque ville, chaque législature des Etats, chaque bureau du gouvernement. Ce développement est nécessaire. Mais nous devons également comprendre la gravité de ses conséquences. Dans les services du gouvernement, nous devons nous méfier d'une influence non justifiée, qu'elle soit voulue ou non, par le complexe militaro industriel . Le risque d'un accroissement funeste des abus de pouvoir, existe et persistera. Ne laissons jamais le poids de ce complexe mettre en danger nos libertés ou notre démocratie. Seuls des citoyens informés et vigilants, peuvent imposer le bon tissage entre lamachine industrielle et militaire de la défense, avec nos objectifs pacifistes. Pour que la sécurité et la liberté persistent. » (10)*

(10)

[http://www.lemonde.fr/economie/article/2014/11/11/cinq-banques-europeennes-poursuivies-par-des-victimes-de-la-guerre-en-irak\\_4521922\\_3234.html](http://www.lemonde.fr/economie/article/2014/11/11/cinq-banques-europeennes-poursuivies-par-des-victimes-de-la-guerre-en-irak_4521922_3234.html)

avec la présentation des banquiers :

<https://www.youtube.com/watch?v=fHmB7sST6Ak>

(++)

NB. Avec comme évidence, que la dette est si colossale qu'elle ne sera jamais remboursée.

Et que la solution potentielle est douloureuse :

Guerre

Inflation de 4 à 5 points (en cas de monétisation de la dette)

Austérité (ce qu'on fait actuellement, en vain comme les chiffres le montrent)

## **B. les interdictions faites aux décideurs de s'immiscer dans la finance, l'industrie et le commerce. : du décret d'Allard (10) aux traités européens.**

(10) *La liberté du commerce et de l'industrie (décret d'Allarde des 2 et 17 mars 1791 : « il sera libre à toute personne d'exercer telle profession, art, métier qu'il trouvera bon ») est un principe qui a du être compris comme réservant à l'initiative privée les activités permettant*

*d*

*e*

*d*

*e l'argent.* Sa mise en œuvre a impliqué que les interventions de la puissance publique dans le

*gagner*

*domaine industriel et commercial devaient être l'exception, soit qu'elles soient autorisées par la loi (= acceptées par la classe dirigeante), soit qu'elle entrent dans les limites tolérées par la jurisprudence (lorsque l'initiative privée est défailante et pendant cette défaillance, lorsque des besoins de la populations doivent être satisfaits notamment pour son alimentation ou lorsque l'activité commerciale peut être considérée comme une annexe de l'activité administrative).*

*Avec les règles de l'OMC et celles des **traités européens**, des activités jusque-là considérées dans l'ordre interne comme « administratives » sont rangées dans les activités « **marchan***

*d*

*es ».* Ce qui annonce l'extension de la mise en œuvre du principe de la liberté du commerce et de l'industrie, donc, concrètement, l'augmentation du chiffre d'affaires du secteur privé.

le laisser faire imposé par les traités aux pouvoirs politiques

Par ailleurs, le texte des traités européens, qui reprend les principes de l'Organisation Mondiale du Commerce (à laquelle les Etats européens participent par ailleurs) interdit (11) explicitement aux Etats membres d'exercer certaines de leurs prérogatives régaliennes, et leur impose de pratiquer la loi du « laisser-faire - laisser aller ». Loi du plus fort qui épargne mécaniquement aux plus forts les conséquences financières d'une régulation (devenue interdite aux organes étatiques).

Au lieu de laisser les organes de l'Union européenne décider de la politique économique, financière (et par ricochet sociale), les traités ont fixé cette dernière une fois pour toutes. Les organes de l'Union ne sont alors autorisés qu'à mettre en œuvre ces règles ; les organes politiques de chaque Etat ayant, quant à eux, l'obligation d'appliquer le tout.

(11)

<http://opee.u-strasbg.fr/spip.php?article235>

[http://www.europarl.europa.eu/atyourservice/fr/displayFtu.html?ftuld=FTU\\_3.1.6.html](http://www.europarl.europa.eu/atyourservice/fr/displayFtu.html?ftuld=FTU_3.1.6.html)

Il n'y a donc plus aucune séparation du pouvoir économique ou financier et du pouvoir politique.

Avec le double verrouillage qui a été rappelé : les organes décisionnels de l'Europe, et les organes décisionnels des Etats sont de simples exécutants de règles financières et économiques favorables à certains acteurs financiers et économiques.

## **NB Cf Le modèle américain**

Que l'Europe copie.

En attendant « mieux » (ou pire)

**L'élite dirigeante française semble acquise au modèle américain et à la généralisation du système** à la planète. Le **Nouvel Ordre Mondial**, conçu à l'image du système américain.

Démocratie et non libéralisme non régulé, sorte de « ploutocratie »

*Les hommes politiques omettent de préciser que ce nouvel ordre mondial est la mise en œuvre des conceptions américaines. Et ils tiennent le même genre de discours aguichant, muets sur les enjeux financiers et économiques, que celui qu'ils tenaient sur l'Europe. Muets sur l'usage de leur droit de vote des citoyens (l'Europe c'est la paix, c'est la liberté de voyager, c'est moderne, ...) (12)*

(12)

N. Sarkozy :

« ... j'en appelle à tous les gouvernements. Aucun d'entre nous n'en sortira en faisant sa propre politique dans son coin, isolé de ce que font les autres.



On ira ensemble vers ce Nouvel Ordre Mondial et personne, je dis bien personne ne pourra s'y opposer. Car à travers le monde, les forces au service du changement sont suffisamment plus fortes que les conservatismes et les immobilismes » Nicolas Sarkozy 16 janvier 2009 , (vœux au corps diplomatique) :

<https://www.youtube.com/watch?v=aeXhEp7dhvw>

F. Hollande :

<https://www.youtube.com/watch?v=Z4Gx4kR9KFQ>

[http://www.dailymotion.com/video/xqdv6l\\_francois-hollande-et-sarkozy-le-nouvel-ordre-mondial-vs-marine-le-pen\\_news](http://www.dailymotion.com/video/xqdv6l_francois-hollande-et-sarkozy-le-nouvel-ordre-mondial-vs-marine-le-pen_news)

Sur le concept et ses utilisations : [https://fr.wikipedia.org/wiki/Nouvel\\_ordre\\_mondial](https://fr.wikipedia.org/wiki/Nouvel_ordre_mondial)

Vladimir POUTINE donne à l'Ordre mondial, un autre contenu et démonte les composantes de l'ordre mondial que les Etats Unis essaient de mettre en place avec de leurs alliés / satellites.

( discours de Poutine 2014 au club Valdai ) » Qui dit que la politique mondiale est avant tout une question de leadership économique. Il remarque que les USA, qui s'estiment vainqueurs de la guerre froide, ont créé un système, avec leurs alliés (ou leurs satellites qui casse les mécanismes d'équilibre et de discussions entre les Etats, le tout pour imposer leur leadership avec des méthodes fondées sur l'utilisation de la force, l'intimidation, la propagande, l'écoute de tout le monde y compris de leurs alliés, l'ingérence dans les affaires intérieures, le chantage sur des dirigeants, l'élimination des régimes qui dérangent

<https://www.youtube.com/watch?v=3MU4xd67E08>

NB. On trouvera ci-dessous la reproduction de la traduction trouvée sur « youtube » des premières minutes de l'intervention de Poutine sur la **notion d'ordre mondial**. De manière à mettre en lumière les contenus opposés qui sont donnés à cette notion, dans nos Pays, ceux qui ont été placés dans l'orbite américaine, et ailleurs.

Poutine oppose la vision de l'ordre mondial destiné à satisfaire les intérêts des Etats Unis avec la collaboration de leurs satellites, à la vision d'un ordre mondial fondé sur le droit et tendant à éviter les conflits.

Extrait de l'intervention de V. POUTINE le 24 octobre 2014 devant le club Valdai,

« ... De nouvelles règles ou un jeu sans règles ? Tandis que nous analysons la situation d'aujourd'hui, n'oublions pas les leçons de l'histoire. ... Deuxièmement, **la politique mondiale est avant tout une question de leadership économique, de guerre de paix**, avec une dimension humanitaire incluant les droits de l'homme. Aujourd'hui le monde est plein de contradictions. Nous devons être francs en nous demandant mutuellement si nous avons un **filet de sécurité fiable et bien en place**. Malheureusement, il n'y a aucune garantie et aucune certitude que le système actuel de sécurité mondiale et régionale soit en mesure de nous protéger des bouleversements. Ce système a été sérieusement affaibli, fragmenté et déformé. Les organisations internationales et régionales de coopération politique, économique et culturelle traversent également des temps difficiles. Oui, un grand **nombre des mécanismes actuels visant à assurer l'ordre mondial** ont été créés il y a très longtemps, y compris et surtout suivant immédiatement la seconde guerre mondiale . Permettez-moi de souligner que la solidité du système créé à l'époque reposait non seulement sur l'équilibre des forces et les droits des pays vainqueurs, mais aussi sur le fait que les « pères fondateurs » de ce système se respectaient mutuellement, n'essayaient pas de mettre la pression sur les autres, mais tentaient de parvenir à des accords. L'essentiel est que ce système doit se développer et malgré ses diverses lacunes, il doit au moins être capable de **maintenir les problèmes mondiaux actuels dans certaines limites et de réguler l'intensité de la concurrence naturelle entre les nations**. Je suis convaincu que nous ne pouvons pas perdre ce mécanisme de **freins et contrepoids** que nous avons construit au cours des dernières décennies, parfois avec les plus grands efforts et difficultés, et tout simplement le détruire sans rien reconstruire à sa place. Sinon, nous serions laissés sans autres instruments que la force brute. Ce que nous devons faire était de procéder à une reconstruction rationnelle et de l'adapter aux nouvelles réalités du système des relations internationales. Mais les Etats Unis, s'étant eux-mêmes déclarés vainqueurs de la guerre froide, n'en voyaient pas le besoin. Au lieu d'établir un nouvel équilibre des forces, essentiel pour maintenir l'ordre et la stabilité, ils ont pris des mesures qui ont jeté le système dans un déséquilibre marqué et profond. La Guerre Froide a pris fin, mais elle n'a pas pris fin avec la signature d'un traité de paix, comprenant des accords clairs et transparents sur le respect des règles existantes, ou la création d'un nouvel ensemble de règles et de normes. Cela a créé

*l'impression que les soi-disant « vainqueurs » de la Guerre Froide avaient décidé de forcer les événements et de remodeler le monde afin de satisfaire leurs propres besoins et intérêts. Lorsque le système actuel des relations internationales, le droit international et les freins et contrepoids en place faisaient obstacle à ces objectifs, ce système a été déclaré sans valeur, obsolète et nécessitant une démolition immédiate. Pardonnez l'analogie, mais c'est la façon dont les nouveaux riches se comportent quand ils se retrouvent tout à coup avec une grande fortune, dans ce cas sous la forme d'un leadership et d'une domination mondiale. Au lieu de gérer leur patrimoine intelligemment pour leur propre bénéfice aussi, bien sûr, je pense qu'ils ont commis beaucoup de folies. Nous sommes entrés dans une période de différentes interprétations et de silences délibérés dans la politique mondiale. Le droit international a maintes fois été forcé de battre en retraite. L'objectivité et la justice ont été sacrifiées sur l'autel de l'opportunisme politique. Dans le même temps, l'emprise complète sur nos médias de masse mondiaux ont rendu possible, quand on le désirait, de présenter le blanc comme le noir et le noir comme le blanc. Dans une situation où vous aviez la domination d'un pays et de ses alliés, ou plutôt de ses satellites, la recherche de solutions globales s'est souvent transformée en une tentative d'imposer ses propres recettes universelles. Ces ambitions de ce groupe sont devenues si grandes qu'ils ont commencé à présenter les politiques qu'ils concoctaient dans leurs corridors du pouvoir, comme le point de vue de l'ensemble de la communauté internationale. Mais ce n'est pas le cas. La notion même de « souveraineté » nationale est devenue une valeur relative pour la plupart des pays. En essence, ce qui était proposé était cette formule : plus la loyauté de tel régime en place envers le seul centre de pouvoir est grande, plus grande sera sa légitimité.... Les mesures prises contre ceux qui refusent de se soumettre sont bien connues et ont été essayées et testées de nombreuses fois. Elles comprennent l'usage de la force, la pression économique et la propagande, l'ingérence dans les affaires intérieures et les appels à une sorte de légitimité « supra légale » lorsqu'ils ont besoin de justifier une intervention illégale ou de renverser les régimes qui dérangent (\*) . Dernièrement, nous avons de plus en plus de preuves que le chantage pur et simple a également été utilisé en ce qui concerne un certain nombre de dirigeants. Ce n'est pas pour rien que « Big Brother » dépense des milliards de dollars pour surveiller le monde entier, y compris ses propres alliés les plus proches. Demandons-nous à quel point nous sommes à l'aise avec tout cela, à quel point nous sommes en sécurité, combien nous sommes heureux dans ce monde, à quel degré de justice et de rationalité il est parvenu. Peut-être n'avons-nous pas de véritables raisons de nous inquiéter, de discuter et de poser des questions embarrassantes ? Peut-être que la position exceptionnelle des Etats-Unis et de la façon dont ils mènent leur leadership est vraiment bénéfique pour nous tous, et que leur ingérence dans les événements du monde entier, apporte la paix, la prospérité, le progrès, la croissance et la démocratie, et nous devrions peut-être seulement nous détendre et profiter de tout cela ? Permettez-moi de vous dire que ce n'est pas le cas, absolument pas le cas. Un diktat unilatéral et le fait d'imposer ses propres modèles aux autres produisent le résultat inverse. Au lieu de régler les conflits, cela conduit à leur escalade , à la place d'Etats souverains et stables ,nous voyons la propagation croissante du chaos, et à la place de la démocratie, il y a un soutien pour un public très douteux allant de néo facistes avoués à des islamistes radicaux. Pourquoi soutiennent-ils de tels individus ? Ils le font parce qu'ils décident de les utiliser comme instruments dans la voie de la réalisation de leurs objectifs, mais ensuite, ils se brûlent les doigts et font machine arrière. Je ne cesse jamais d'être étonné par la façon dont nos partenaires ne cessent de marcher sur le même râteau, comme on le dit ici en Russie, c'est à dire de faire les mêmes erreurs, encore et encore. Ils ont jadis parrainé des mouvements islamistes extrémistes pour combattre l'union soviétique ... » la suite sur youtube <https://www.youtube.com/watch?v=3MU4xd67E08>*

*(\*) Sur une analyse parallèle, du côté américain, v ; les analyses de Georges Friedman (de Stratfor) , devant le « Chigago council ou global affairs » [https://www.youtube.com/watch?v=QeLu\\_yyz3tc](https://www.youtube.com/watch?v=QeLu_yyz3tc) avec une partie traduite en Français : <https://www.youtube.com/watch?v=emCEfEYom4A>*

## 2. Les conditions politiques de la subordination

### A. Les titulaires de charges publiques consentants et participants

a) Les hommes politiques sont désormais constitutionnellement « aux ordres » du pôle économique, cela se double pour certains de **l'enrichissement personnel** à partir des fonctions.

C'est ce qui ressort de multiples *instructions judiciaires, études, ouvrages*. Taper sur internet « conflits d'intérêts », corruption, lire certains ouvrages sur des « scandales », (13) sur les parcours individuels d'individus (comme le livre **v. Pierre Péan, la République des mallettes**).

Compte non tenu des pratiques du paiement au vote

(13)

<https://www.youtube.com/watch?v=hLh6Rvo6MX8>

<https://www.youtube.com/watch?v=vTcFoyMFTmo>

b) Nombreux cas dans lesquelles des banquiers ou des hommes d'affaires ou des avocats d'affaires acquièrent des **charges** dans les rouages des Etats ou des institutions publiques

c) L'étude de la trajectoire de nombreuses personnes enseignant que l'ENA (entre autres institutions destinées à procurer des serviteurs à l'Etat) ne sert plus seulement à procurer de bons serviteurs à l'Etat. Mais sert à procurer à ses anciens élèves, en passant par la case politique, l'accès à des rémunérations offertes par le pouvoir financier et économique.

d) Dès qu'ils abandonnent leurs charges publiques, d'anciens hauts fonctionnaires, devenus ministres, d'anciens ministres ou parlementaires, se précipitent dans des fonctions d'avocats, de consultants, de conférenciers, fonctions dans lesquelles ils vont gagner de l'argent (ou rapatrier ce dernier quand il a été gagné durant l'exercice des fonctions) avec ceux-là même avec lesquels ils ont traité au nom de l'Etat.

On trouve sur internet des dizaines pages sur la question, avec des noms, qui renseignent sur l'ampleur du phénomène (14).

(14).

<https://www.mediapart.fr/journal/france/dossier/politique-et-conflits-dinterets>

[http://www.lemonde.fr/politique/article/2011/02/13/conflits-d-interets-la-france-est-caracterisee-par-l-absence-de-regles-deontologiques\\_1478847\\_823448.html](http://www.lemonde.fr/politique/article/2011/02/13/conflits-d-interets-la-france-est-caracterisee-par-l-absence-de-regles-deontologiques_1478847_823448.html)

<http://www.slate.fr/france/52231/conflits-interets-candidats-presidentielle>

<https://www.mediapart.fr/journal/france/dossier/notre-dossier-sarkozy-de-laffaire-bettencourt-laffaire-bismuth>

e) se développe l'idée, basée sur la pratique, qu'être homme politique est un **métier**.

Dès lors que c'est un métier, il y a des règles de carrière à respecter. Règles qui ne sont pas codifiées. Et que l'on doit respecter pour continuer à gagner sa vie. Règles déconnectées de la notion de représentation du peuple.

On voit d'ailleurs de jeunes gens qui, avant d'avoir un véritable métier, deviennent collaborateur d'un homme politique. Puis essaient d'avoir une investiture, un poste de ministre. Jusqu'à l'âge de la retraite. On voit des hommes politiques battus aux élections, ou qui sortent du gouvernement, et auxquels « on » trouve un poste rémunérateur pour leur assurer leur gagne-pain : poste dans une institution de l'Etat ou contrôlée par l'Etat, dans une société, comme député européen (il suffit d'être en bonne place sur la liste), comme membre du conseil économique, social et environnemental.

L'idée du métier et de l'argent qui va avec, y compris après l'arrêt des fonctions, se retrouve dans les avantages extraordinaires consentis aux anciens chefs d'Etat et anciens Premiers Ministres. Contrairement à ce qui se fait par exemple en Finlande.

NB. On ne voit d'ailleurs pas pourquoi on resterait insensible au fait que dès lors que l'on fait gagner de l'argent aux détenteurs du pouvoir économique, on serait obligé de le faire sans toucher une prime pour bons et loyaux services. C'est à dire son pourcentage.

## B. Le droit de vote des citoyens neutralisé.

Neutralisation du droit de vote  
Manipulation des électeurs

### A. la neutralisation du droit de vote.

En dehors des autres techniques pour neutraliser les opposants (**menaces**, mise en œuvre de procédures dissuasives comme les **contrôles fiscaux** ou les **assignations**) :

Droit de vote à géométrie variable  
Manipulation des électeurs

#### a) le droit de vote à géométrie variable.

##### 1. la cuisine

Puis, quand on a instauré le suffrage universel ( en réalité non subordonné à la possession de la richesse) on a fait en sorte que les parlementaires réformateurs n'aient pas la majorité

Découpage électoral

Loi électorale qui est un mode de regroupement des bulletins de vote

Deuxième assemblée à la composition mathématiquement conservatrice

*Et ce en dehors des pratiques frauduleuses portant sur le contenu des urnes (15).*

*(15) commission européenne pour la démocratie par le droit (commission de Venise) rapport sur les possibilités de fraude électorale basée sur une manipulation de chiffres :*

[http://www.venice.coe.int/webforms/documents/default.aspx?pdffile=CDL-AD\(2010\)043-f](http://www.venice.coe.int/webforms/documents/default.aspx?pdffile=CDL-AD(2010)043-f)

##### 2) l'amputation du droit de vote

**Révolution française** : le droit de vote n'a pas été donné aux électeurs potentiellement « dangereux » économiquement.

**Aujourd'hui** : la politique économique à suivre est inscrite dans le texte de traités. Les personnes investies d'une charge publique ont comme seule fonction de mettre en œuvre cette politique, sans pouvoir la changer. L'usage du bulletin de vote est donc limité au choix de la personne qui obéira à la lettre des traités. Etant entendu, que la couleur politique des candidats aux élections, est sans incidence sur ce qu'ils feront après.

D'où certaines personnes, comme Alain Cotta, parlent de « leurre démocratique » (25) .

(25) Sur le leurre démocratique : Alain Cotta (sur Radio Notre-Dame) : <https://www.youtube.com/watch?v=D16t5WZ-BDA>

**Cela veut dire que le principe de la souveraineté est vidé de sa substance.**

La souveraineté, c'est la possibilité de discuter.

NB. Les « souverainistes » se sont fait piéger. Ils voulaient redonner la parole aux politiques, donc aux citoyens. Et on les a transformés en nostalgiques des frontières fermées (frontières qui ne l'ont d'ailleurs jamais été)

## b) manipulation des électeurs

Déjà, les citoyens sont régis par des dispositions longues, techniques et complexes des traités qu'ils ne peuvent pas comprendre, sauf s'ils sont des spécialistes des finances et de l'économie, et s'ils peuvent comparer ces textes entre eux, comprennent pas, dont ils ne peuvent pas percevoir les enjeux, ou qu'ils n'ont pas lues. Et dont ils n'ont connu l'existence quand on leur a dit que ces textes permettaient la paix et le progrès.

Et puis des techniques de manipulation des électeurs ont été utilisées pour que ces derniers votent comme on le leur demande. C'est à dire, vu du côté de l'électeur, de manière irrationnelle et parfois contre ses intérêts matériels. (Sans quoi la manipulation n'aurait pas d'intérêt)

L'idée de la possibilité de la manipulation n'est pas neuve.

Tocqueville (1805-1859, élu à la constituante de 1848, membre du parti de l'Ordre) au moment du débat sur l'instauration du suffrage universel /masculin/ (1848) : « **Je ne suis pas effrayé par le suffrage universel. Ils voteront comme on le leur dira** ».

1/ En achetant les électeurs[]: cadeau, somme d'argent, attribution d'un appartement (16)

(16) Sur les soupçons sur un parlementaire connu : [http://www.lexpress.fr/actualite/politique/serge-dassault-mis-en-examen-pour-achat-de-votes-a-corbeil-essonne\\_1507750.html](http://www.lexpress.fr/actualite/politique/serge-dassault-mis-en-examen-pour-achat-de-votes-a-corbeil-essonne_1507750.html)  
<https://www.mediapart.fr/journal/france/110913/serge-dassault-laveu-de-la-corruption>

NB en Afrique, quelques pratiques jouant sur les besoins des pauvres : on donne la chaussure gauche avant le vote, la droite après. Id avec le thé et le sucre, ...

2/ En achetant les dirigeants de corps intermédiaires (fluidification des relations sociales) (17) :

(17)  
<http://www.lanouvellerepublique.fr/France-Monde/Actualite/Faits-divers-justice/n/Contenus/Articles/2013/10/07/Du-liquide-pour-fluidifier-les-relations-sociales-1640417>

Sur le rapport Perruchot : <http://www.lepoint.fr/html/media/pdf/rapport-perruchot.pdf>

<https://www.youtube.com/watch?v=wC2Cpn0Pgb0>

[https://www.youtube.com/watch?v=58eEcsLR\\_SY](https://www.youtube.com/watch?v=58eEcsLR_SY)

<https://blogs.mediapart.fr/le-renifleur/blog/261015/caisse-noire-du-patronat-corruption-tout-azimut>

3/ En tablant sur le fait que les êtres humains réagissent souvent sur des stimuli, qu'il faut provoquer (18)

[http://www.liberation.fr/france/2011/03/30/au-front-national-la-methode-bien-bien-demago-pour-les-clients-electeurs\\_725644](http://www.liberation.fr/france/2011/03/30/au-front-national-la-methode-bien-bien-demago-pour-les-clients-electeurs_725644)

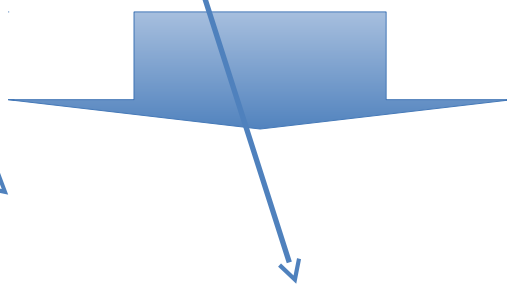
<https://mediascommunication.wordpress.com/2011/08/01/communication-et-politique-lapparition-de-nouvelles-techniques/>

<http://www.cairn.info/revue-mouvements-2007-4-page-45.htm> (sur les techniques utilisées par N. Sarkozy)

4/ En orientant, truquant, occultant en limitant l'information qui pourrait nourrir un vote hostile et en développant les argumentaires à sens unique.

4/ En orientant,

truquant, occultant en limitant



l'information qui pourrait nourrir un vote hostile et en développant les argumentaires à sens unique.

- 4a +++++

D'où la mise en place de **réseaux de formation de l'opinion** ( thinks thanks) ...  
et tendant à la réalisation d'un consensus des décideurs ... ( sur les positions ... américaines.  
s'agissant de la Commission Trilatérale créée à ces fins par Rockefeller et Kissinger) **(19)**

**(19)**

v.ar ex : <http://www.monde-diplomatique.fr/2003/11/BOIRAL/10677>

<http://trilateral.org>

<http://www.lecontrarien.com/exclusivite-un-haut-membre-de-la-commission-trilaterale-parle-19-03-2014-video>

Sur le Bilderberg :

Pierre Hillard : [https://www.youtube.com/watch?v=nNOJ\\_d3HJ1o](https://www.youtube.com/watch?v=nNOJ_d3HJ1o)

[https://fr.wikipedia.org/wiki/Groupe\\_Bilderberg](https://fr.wikipedia.org/wiki/Groupe_Bilderberg)

- 4b+++++

D'où **l'achat des médias** (les propriétaires de grosses entreprises, de banques, de fonds d'investissement sont les acheteurs) .

4b1 ° ° Médias qui diffusent des argumentaires concordants **(20)** développés par les mêmes personnes, dans le même sens **(21)** :

**(20)**

<http://www.homme-moderne.org/societe/media/divers/GMa.tac.html>

<http://terrainsdeluttes.ouvaton.org/?p=5268>

**(21)**

<http://www.acrimed.org/Ces-economistes-qui-monopolisent-toujours-les-debats>

<http://rue89.nouvelobs.com/rue89-eco/2012/03/29/les-petits-business-des-economistes-mediatiq-ues-devoiles-dans-un-livre-230548>

[http://www.maisondespassages.org/IMG/pdf/texte\\_11pages\\_l.mauduit.pdf](http://www.maisondespassages.org/IMG/pdf/texte_11pages_l.mauduit.pdf)

<http://www.acrimed.org/-Journalistes-et-experts->

<https://www.youtube.com/watch?v=Y3SPMkwpcfQ>

[http://www.maisondespassages.org/IMG/pdf/texte\\_11pages\\_l.mauduit.pdf](http://www.maisondespassages.org/IMG/pdf/texte_11pages_l.mauduit.pdf)

<http://www.sauvonsluniversite.com/spip.php?article7158>

4b2 ° ° Médias qui soutiennent les hommes politiques qui oeuvrent dans le bon sens. **(22)**

**(22)**

Pour un exemple particulièrement voyant :

<http://www.acrimed.org/Sarkozy-et-les-medias-les-medias-face-a-Sarkozy>

[http://www.huffingtonpost.fr/eric-goulard/nicolas-sarkozy-entre-mensonges-manipulations-medias\\_b\\_6220038.html](http://www.huffingtonpost.fr/eric-goulard/nicolas-sarkozy-entre-mensonges-manipulations-medias_b_6220038.html)

<https://www.youtube.com/watch?v=vTcFoyMFTmo>

4b3 ° ° Médias qui transforment ce qui touche à la politique, en spectacles que l'on est

embarqués à regarder, de la même manière que la publicité, le jeu des chiffres et des lettres, celui des questions pour un champion, séries et autres, en perdant de vue que la politique et ses enjeux sont autre chose qu'un divertissement. (23)

(23)

sur la politique transformée en spectacle :

<http://www.acrimed.org/La-politique-un-divertissement-mediatique-comme-un-autre-video-d-un-Jeudi-d>  
<http://www.atlantico.fr/decryptage/manuel-valls-homme-pour-qui-politique-est-communication-francois-belley-2543616.html>

Ces techniques de manipulations s'ajoutent à celles mises en oeuvre par des élus (24) qui parviennent à se faire ré élire par ceux-là mêmes dont ils ont utilisées deniers à des fins personnelles. La réélection ayant alors pour certains des effets amnistiants.

(24) sur les techniques utilisées par N. Sarkozy,, v. par ex. : Claire Artufel, Nicolas Sarkozy ou la communication politique en action, la découverte, mouvements n) 52 novembre-décembre 2007, p. 44 et s. [http://www.cairn.info/resume.php?ID\\_ARTICLE=MOUV\\_052\\_0045](http://www.cairn.info/resume.php?ID_ARTICLE=MOUV_052_0045)  
<http://guerre.libreinfo.org/novlangue/explications-novlangue/674-mots-sarkozy.html>

## II La séparation

### Les techniques d'une séparation des pouvoirs économique et politique.

On peut estimer que tout est bien.

Que la société doit être organisée de manière à permettre aux forces naturelles de s'exprimer. C'est à dire la loi du plus fort (financièrement et économiquement). Avec les estropiés, les inaptes et les inutiles pris en charge par les œuvres caritatives, ou éliminés naturellement (par exemple par la famine, la maladie). Elimination naturelle pouvant être renforcée de diverses manière : propagation de virus, mesures économiques. Le pouvoir politique se mettant ( ou continuant à se mettre ) au service de ce dessein.

On peut estimer à l'inverse :

- qu'il faut redonner au politique le droit de déterminer et de **modifier** la politique, de veiller à l'intérêt général (qui n'est pas une somme d'intérêts particuliers), de veiller à ce que la recherche de leur intérêt privé par les uns, ait le moins possible d'effets secondaires pervers sur l'intérêt privé des autres.
- Il qu'il faut redonner au citoyen le droit de se prononcer, à travers les personnes qu'il délègue au parlement, sur les règles dont dépendra son niveau de vie.

#### A. Permettre aux décideurs... de décider

L'Etat émet sa monnaie

L'Etat a le droit de décider y compris en matière économique et financière

##### 1. L'Etat émet sa monnaie.

Ce qui implique que s'il emprunte, il a au moins le droit d'emprunter auprès de sa banque centrale publique. A moins que l'Etat ait le monopole de la distribution du crédit. Ce qui ne serait pas absurde

dès lors que le crédit est l'un des moyens d'augmenter la masse monétaire. Et que l'augmentation de la masse monétaire est nécessaire pour la progression de l'économie.

**Id pour les groupes d'Etats.**

Comme pour les pays sous-développés qui doivent pouvoir faire la même chose. De manière à ce que leur développement ne soit plus dépendant des conditions mises par les prêteurs étrangers en contrepartie de l'argent qu'ils mettent à leur disposition.

Ce qui exige la mise en place d'un système monétaire international rénové. Dans lequel la monnaie de réserve ne serait pas la monnaie d'un Etat ( les USA actuellement). USA qui se trouvent d'ailleurs dans une sorte de situation de conflit d'intérêt. Conflit d'intérêt pouvant leur être défavorable lorsqu'ils fournissent du dollar en fonction des besoins des pays tiers.

Avec un contrôle des déplacements des masses monétaires de manière à limiter les attaques spéculatives sur les monnaies. (26)

(26)

<https://www.youtube.com/watch?v=QRCRiGiCCxo>

Cela suppose évidemment que l'on se secoue intellectuellement et qu'on accepte de sortir de nos schémas intellectuels actuels.

Qui reposent d'abord sur l'ignorance (27) des mécanismes d'émission de la monnaie par les banques privées.

(27) Henry Ford : « Il est appréciable que le peuple d

e cette nation ne comprenne rien au système bancaire et monétaire, car si tel était le cas, je pense que

**(propos prêtés à David Rockefeller, qu'il aurait tenus à la Commission Trilatérale en 1991 1991)** [http://www.wat.tv/video/rockefeller-remercie-medias-1zrrh\\_2hm19\\_.html](http://www.wat.tv/video/rockefeller-remercie-medias-1zrrh_2hm19_.html) : « Nous sommes

reconnaisants au Was

publications dont les directeurs ont assisté à nos réunions et respecté leurs promesses d

d

mon

aujourd'hui plus sop

supranationale d'une élite intellec

l'autodétermination nationale d

»,

(W

are

grateful

to

The

W's

h

ington Post, The New York Times, Time Magazine and other great publications whose directors have

atten

d

Ce qui n'est « mentalement » pas facile\_ : on tient l'actuel rôle des banques comme nécessaire, normal, dans l'ordre des choses naturelles. Même si ça ne l'est pas. Même si la situation actuelle n'est en réalité que le résultat de décisions successives, prises dans la même logique, et pour l'intérêt des mêmes.

(Un peu comme on tient pour une vérité éternelle, les conceptions imaginées par des penseurs successifs et qui sont progressivement devenues des vérités intemporelles).

D'ailleurs, les enseignements qui existent sur la monnaie se contentent de décrire l'existant, de donner des définitions, d'exposer l'utilité et le mode de fonctionnement de la monnaie. Ils occultent à peu près toujours les questions qui tournent autour de la relation de l'Etat et des banquiers privés, et des intérêts respectifs des uns et des autres. Ils occultent le fait que des règles (éditées par l'Etat, à des moments



donnés, avec un contenu particulier) sont intervenues (qu'ils ne recensent pas), pour doter progressivement les banquiers de privilèges qui sont à l'origine du fonctionnement actuel du système financier.

Avec, comme résultat que, d'un côté, l'on est d'accord pour lutter, en les interdisant et en les réprimant, contre certaines activités dangereuses ou nocives.

Mais qu'on n'ose pas penser que certaines activités et pratiques financières et bancaires puissent l'être.

Il ne vient même pas à l'idée que l'on retire aux banquiers, par de simples actes contraires, certaines des facilités qui leur ont été peu à peu consenties pour le développement de leur commerce.

## 2. L'Etat décide de la politique économique et financière

ne devrait plus être arrêtée (*une fois pour toutes*) **dans les dispositions (constitutionnelles ou conventionnelles).**

- Le pouvoir politique ne devrait plus se lier par des **accords internationaux sur la finance et l'économie** que selon le principe « omnis conventio intellegitur rebus sic stantibus ».

- Et sous réserve des **droits des citoyens à exercer leurs droits**. Notamment à se déterminer sur leur sort.

Ce qui redonnerait un sens à l'usage de leur bulletin de vote par les citoyens ; encore qu'il faudrait songer à des moyens de casser l'efficacité des méthodes de manipulation ( extension du droit de « réponse » ... ?)

Ce qui supposerait de sortir des traités sur l'Europe et l'OMC tels qu'ils sont, et de n' y rentrer que sous les réserves et modifications ci-dessus.

Ce qui aurait pour vertu de permettre de travailler à la transformation de ce qu'on appelle l'Union européenne, **en Europe politique**. Et de faire sortir le territoire européen de son quasi statut, comme disent certains, de « colonie » américaine.

\* ***Ce qui n'est pas une mince affaire***. Parce que, comme l'avait dit Philippe Seguin, dans son discours de 1992 (28) , après que les rédacteurs des textes européens ont tissé une toile dans laquelle des dirigeants accepté d'y engluer leurs pays, les citoyens ne pourront pas retrouver sans mal leur liberté.

(28)

Ce qui fait que les bénéficiaires et les complices du système ont **beau jeu de manier les arguments**

comme : « il n'est **pas possible** de sortir de la mondialisation » ;

« on ne pourrait sortir du système européen, **que si tous étaient –préalablement- d'accord** ».

Et de présenter les gens qui se réveillent, comme des **irresponsables, voulant vivre dans un monde révolu, replié sur ses frontières** ,  
alors même qu'ils veulent vivre dans le futur.

\* ***Ce qui n'est pas une mince affaire***, car l'Europe prendrait son indépendance par rapport à suzerain **américain**. Dont sait maintenant le rôle qu'il a joué, patiemment et méthodiquement depuis le plan Marshall, avec (comme on le sait grâce à la déclassification des archives US) ses hired

hands qui ont tenu la plume, pour que les territoires européens passent sous contrôle US. USA qui auraient **tout à redouter** la constitution d'un bloc politique européen qui ferait se rencontrer économiquement notamment l'Allemagne et la Russie (29) .

(34)

Avec les inévitables réactions US pour empêcher la réalisation de ... leur cauchemar.

**3.** Ce qui suppose aussi que **les juges acceptent** (ou qu'on les oblige à le faire, par exemple en complétant la rédaction du principe reconnu dans l'article 4 du code civil) d'étendre leur contrôle à toutes les règles, quel que soit leur « nature ». De manière à pouvoir paralyser la mise en œuvre d'une règle qui est contraire à des principes fondamentaux, aux droits souverains des citoyens ou des prérogatives régaliennes du pouvoir politique. Même si la règle a été placée dans un traité ou dans la constitution.

## **B. Obliger les décideurs à être indépendants du pouvoir économique.**


**1.** On organise **concrètement l'obligation de désintéressement** des fonctionnaires et des représentants. En prévoyant une rémunération correcte (pour éviter d'alimenter le mécanisme de la corruption) et en **limitant les cumuls** de rémunérations **durant et après** l'exercice des fonctions. Avec l'idée que lorsque qu'on travaille au service de la collectivité publique, on ne travaille ni pour quelqu'un d'autre, ni pour un autre objectif.

**2.** On impose aux titulaires de charges publiques nommés ou exerçant des fonctions représentatives l'obligation de **faire la preuve, à tout moment, de l'origine des fonds** qui servent à leur train de vie. Lorsque dans une instance, la connaissance de la nature de l'origine des fonds utilisés, conditionne la décision.

**3.** On ouvre aux citoyens un **recours en constatation de nullité** de décisions et de situations de conflits d'intérêts. Sur le modèle du recours pour excès de pouvoir.

Ce serait évidemment au juge saisi de procéder aux investigations, lequel pourrait demander les preuves de l'origine des fonds (renversement de la charge de la preuve /// pénal) le requérant n'ayant aucune possibilité sérieuse d'établir la réalité de la situation de conflit d'intérêt, faute pour lui, de pouvoir ordonner la production de documents.

La **déclaration de nullité** devrait emporter certaines **conséquences**, parmi lesquelles on pourrait ranger :

- 
- la cessation des fonctions de celui qui a profité du conflit d'intérêts
  - l'anéantissement des avantages ainsi obtenus : le juge pourrait ordonner la saisie des sommes ou des biens acquis par l'effet du conflit d'intérêt, quel que soit leur détenteur au moment où il se prononce et, éventuellement
  - la réparation des préjudices subis par la collectivité ou des personnes physiques
  - la saisine du juge pénal lorsque le conflit d'intérêt fait l'objet d'une incrimination.

Pour éviter l'insécurité pour les tiers de bonne foi, le juge, après avoir prononcé la nullité, pourrait procéder à la détermination d'une situation de fait, à laquelle s'attacheraient des effets de droit

protégeant les intérêts de ces derniers.

**4.** On aligne les représentants (membres du législatif et de l'exécutif) sur les fonctionnaires en matière de responsabilité :

pour la responsabilité **pénale, régime de droit commun** appliqué aux fonctionnaires ;

pour la responsabilité pécuniaire : distinction, comme pour les fonctionnaires, des fautes personnelles et des fautes de service.

Dans la même logique, **aucune fin de non-recevoir, tirée du statut** de la personne visée à travers la requête en nullité ne saurait être recevable.

Aucun secret, de quel qualificatif qu'on l'affuble, ne pourrait être opposé à la production de documents.

## **Conclusion.**

**Il ne faut pas rêver. On ne pourra pas changer l'homme.**

**Pour un sursaut provisoire :**

**Prendre conscience de la question n'est pas évident ;**

**Sortir des croyances et des idéologies dominantes n'est pas facile.**

**Assurer la diffusion pluraliste de l'information n'est pas facile.**

*NB. Jadis, on se plaignait de ce que le ministre de l'information dictât aux journalistes d*

*On parle alors, en réalité à tort,  
On parle aussi  
d  
e sources concurrentes d'information grâce au développement d'internet,*

La pensée économique est verrouillée.

Les économistes de service, sont des perroquets. (35)

(35)

<https://www.youtube.com/watch?v=hLh6Rvo6MX8>

La pensée de rechange, qui existe, n'arrive pas à émerger.

**Les leaders politiques actuellement influents sont acquis à cette idéologie**, comme

au concept de gouvernement mondial initié par les américains,

**Se heurter aux intérêts américains** n'est pas évident.

Qui ont investi depuis la dernière guerre pour dominer l'Europe.

Plan Marshal; hired hands; etc.

**Trouver un catalyseur n'est pas évident.**

*Il y a, dans la sphère politique, d*

*l'*

*h*

*Ils sont très utiles. Car ils entretiennent la survie*

*Il peuvent également*

*Le problème, c'est qu'ils sont vulnérables : s'ils*

*Le problème, c'est que ces femmes et ces hommes sont empêtrés dans leur parti.*

*Le problème, c'est que ceux qui se sont décidés à*

*franc*

*h*

*ir*

*d*

*e la bienséance pour la remise*

*Ce catalyseur, encore faudrait-il le trouver. Qui ait un passé crédible. Ce qui ne sera pas facile tant que*

*les gens ne seront pas dans une*

*Peut-être en*

**(13) En Afrique**, continent sur lequel on maîtrise la technique **du coup d'Etat**, l'installation d'un

militaire au pouvoir pourrait apporter une solution

rapi

d

e à la question du remplacement

**Lui assurer de vivre n'est pas évident**

« Certains

d

es plus grands hommes aux Etats-Unis, dans le commerce et l'industrie

manufac

(On sait aussi qu'une malédiction plane sur la tête

d

es chefs d'Etat qui se sont attelés à la question, et qui ont voulu que le politique domine l'économique :

...Et puis,

Il faut être humble sur l'efficacité potentielle des préconisations.

« L'art de la prévision est difficile surtout quand il concerne l'avenir »

( Pierre Dac)

## Le rôle actuel de l'élection dans le fonctionnement de la démocratie

Marcel-M. MONIN *Avenirs Afrique Europe*

